

N° 12 Correction d'un certificat d'immatriculation SIV

Important :

| | |
|--|--|
| Démarche à faire en préfecture ou sous préfecture | Privilégier l'envoi par courrier (joindre une enveloppe timbrée libellée à vos nom et adresse) |
| Si un nouveau certificat d'immatriculation SIV de couleur ocre doit vous être adressé suite à la correction | Bien vérifier que vos nom et prénom figurent sur votre boîte à lettre et que vous n'avez pas fait à la poste une démarche de réexpédition de courrier : toutes précautions indispensables pour recevoir à votre domicile un papillon vous invitant à vous présenter à la poste chercher une lettre suivi contenant le nouveau certificat Toute lettre suivi non distribuée est retournée à l'ANTS à Charleville Mézières (Tél : 0811 105 716) |

Pièces à produire :

| | |
|---|--|
| Certificat d'immatriculation précédent | |
| Pièce justificative qui apporte la preuve de l'erreur de saisie | |
| Opération gratuite | |